

Transports : le passe Navigo augmentera de 2,20 euros au 1er août

Le Monde.fr avec AFP 20.06.2017



Le passe Navigo, titre d'abonnement à tarif unique pour les transports des Franciliens, augmentera de 2,20 euros au 1^{er} août : il passera donc à 75,20 euros mensuels, a confirmé la région Ile-de-France. La décision sera entérinée lors d'un conseil d'administration du syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), présidé par la présidente (LR) de la région IDF, Valérie Pécresse, le 28 juin.

Cette hausse de tarif n'est pas une surprise. Elle intervient après une première augmentation de 3 euros en 2016 qui a porté le tarif à 73 euros. En février, la région IDF avait évoqué l'hypothèse d'une augmentation, à l'occasion d'une table ronde sur « *les financements durables et innovants pour les transports publics franciliens* ».

Le forfait Navigo augmente de 3 %, mais « *en moyenne l'augmentation de l'ensemble des tarifs des transports s'établit à 2,5 %* », précise la région. Ainsi, le forfait Imagine R, destiné aux jeunes Franciliens, a augmenté de 2,5 % en mars.

La région, qui fait part de sa « *préoccupation sociale* », souligne aussi que le prix du ticket à l'unité (souvent choisi par les plus modestes) est « *gelé* », tout comme les billets « *origine-destination* » sur les plus longues distances, c'est-à-dire les billets « *Paris-banlieue de plus de 7 euros* » et les billets « *banlieue-banlieue de plus de 6,5 euros* ».

Moderniser le réseau

La région justifie cette nouvelle augmentation par la nécessité de moderniser le réseau, avec notamment 700 rames neuves ou rénovées promises d'ici à 2021. « *75 %* » de ces rames sont déjà « *commandées* » et « *20 %* » livrées, a assuré M^{me} Péresse en mai.

En février, son entourage soulignait que « *depuis près de dix ans, que ce soit sous la mandature socialiste ou sous la mandature de Valérie Péresse, les débats d'orientation budgétaire au STIF ont montré qu'il y avait chaque année un besoin d'augmentation des recettes de 3 %* ».

Enfin, la région va créer en janvier 2018 un forfait-jour « *de proximité pour les déplacements occasionnels de banlieue à banlieue* », qui sera de 7,5 euros pour deux zones et de 10 euros pour trois zones.